



Déclaration liminaire pour le CSA du 3 avril 2024

Choc des savoirs

Hier, mardi 2 avril, les personnels étaient une nouvelle fois en grève pour exprimer leur rejet du prétendu “ Choc des savoirs ” voulu par le premier ministre qui dépossède une ministre de plein exercice de ses compétences. SUD éducation et une large intersyndicale continuent de rejeter cette réforme, qui ne fait qu’instaurer le tri social et qui va renforcer les inégalités socio-scolaires au lieu de les combler. Cette réforme est largement rejetée par la profession, dont elle va fortement dégrader les conditions de travail.

À ce propos, nous nous questionnons vivement sur le fait que le rectorat ne soumette pas à l’ordre du jour du CSA l’application de ce projet dans notre académie au titre de l’article 48 en son 8^e sur les projets importants : la mise en œuvre de la réforme a bien un impact direct sur les conditions d’organisations et nécessite une expertise.

Postes profilés et mouvement premier degré

SUD éducation a pu constater que le rectorat est revenu à la raison concernant les postes PEP du mouvement du premier degré suite à nos victoires devant les tribunaux pour défendre la place du conseil des maître·sses dans la répartition des services des adjoint·es ; et sur le fait que les postes dédoublés en GS, CP et CE1 sont du cœur de métier pour des professeur·es des écoles et qu’ils ne nécessitent d’autre qualification que la détention d’un CRPE ! Face à des mouvements de plus en plus contraints, la fin de ces postes spécifiques devrait rendre un peu de souplesse dans le mouvement intradépartemental et permettre aux personnels des départements concernés d’accéder plus facilement à une mobilité.

Cependant l’administration semble encore réfractaire à s’emparer pleinement du sujet au profit des personnels :

- les collègues n’ont été informé·es qu’hier matin de l’annulation des entretiens prévus aujourd’hui pour intégrer le vivier des postes dédoublés
- les mesures de carte scolaire n’ont pas encore été ajustées alors que certaines le nécessitent
- la question des refus de temps partiels sur des postes prétendument incompatibles se pose avec encore plus d’acuité, puisque les CP et CE1 dédoublés n’ont définitivement plus rien de spécifique
- aucune information n’a été diffusée quant au report de l’ouverture du mouvement premier degré, alors que depuis 10 jours nous savons qu’il doit être révisé du fait d’un changement majeur

Au nom des collègues participant·es obligatoires et facultatif·ves au mouvement premier degré, nous vous demandons des réponses claires et précises dès aujourd’hui, pour leur assurer une meilleure information à l’approche d’une étape majeure de leur carrière.

Ecole inclusive

Nous exprimons ici une très vive inquiétude sur le devenir de l'inclusion scolaire, les annonces de l'acte 2 de l'école inclusive inquiètent particulièrement les personnels sur le terrain, qu'ils soient enseignant·es ou AESH. Nous ne pouvons que nous inquiéter du moins disant en termes de moyens que seront les PAS, et la mise en place des ARE qui sont une marche vers la déprofessionnalisation des AESH dont les collectifs se battent pour construire leur professionnalisation et aboutir à la création d'un vrai statut d'éducateur·rice scolaire spécialisé·es. Nous exigeons que les moyens nécessaires soient mis pour permettre que l'inclusion devienne une réalité.

Nous attendons toujours le bilan des PIAL promis par l'administration.

Education prioritaire

Nous avons appris par un courrier de la DSDEN de l'Hérault l'entrée d'une école dans le réseau REP (école Samuel PATY, à Montpellier). Pouvez-vous nous expliquer comment cette école a pu obtenir cette entrée en éducation prioritaire, alors que la carte est gelée depuis 2014, et la demande de nombreux autres établissements, à Agde et Béziers notamment, toujours dans l'attente de la réponse du ministre ? Comment cela fonctionne-t-il, exactement ?